

Le comité d'intérêt local des Sablettes distribue les bons et mauvais points

Nous revenons sur les sujets qui ont animé l'assemblée générale du CIL des Sablettes, dimanche dernier (voir notre édition d'hier).

Les satisfactions

Le vice-président, Max André, a évoqué les points positifs de l'année écoulée. À commencer par la « *vie nocturne* » en période d'été qui « *ne pose plus les mêmes problèmes qu'il y a quelques années* ». Une « *charte des nuisances sonores* » signée par la Ville, les commerçants et le CIL est d'ailleurs reconduite tous les ans.

Une autre sur la qualité du cadre de vie devrait prochainement être présentée. Max André a également relevé les nombreux contrôles de vitesse effectués par la police sur les grands axes routiers et s'est dit « *satisfait* » du suivi des problèmes en matière de sécurité. Enfin, le vice-président a salué les travaux de la rue Debussy, qui là encore répondent aux besoins des riverains et des usagers.

Les bémols

L'association a également relevé plusieurs points noirs, notamment en ma-



Dimanche dernier au casino des Sablettes, le CIL a dressé les points positifs de 2009 et évoqué les dossiers qui restent problématiques. (Photo Magali Ruffato)

tière de voirie. Le mauvais état de la corniche de Tamaris⁽¹⁾ a une nouvelle fois été souligné, bien que la Ville ait bouché quelques trous récemment. Le trottoir longeant la route depuis le rond-point du 18 Juin jusqu'au port du Manteau est aussi dans « *un*

état lamentable », selon Max André, qui en demande la rénovation. Enfin, le CIL s'est plaint du laxisme des autorités en matière d'enlèvement des épaves. « *Le CIL nettoie deux fois par an la corniche de Tamaris. Nous avons enlevé les épaves, sauf une qui est restée. Nous*

regrettons que la Ville ne s'en soit pas occupée », a précisé le vice-président.

Appel aux adhésions

Le président du CIL des Sablettes, Roger Ghibaudo-Brouchier, a indiqué que le bilan financier « *n'était pas brillant* », bien qu'à l'équili-

bre. Les recettes (adhésions) étaient de 2 193 euros en 2009 et le CIL a dépensé 3 239 euros. « *Il reste 23,08 euros en banque* », a précisé la trésorière. En fait, l'association souffre d'« *un gros déficit d'adhérents* » selon le président. Il a précisé que 230 membres sont décédés ces trois dernières années. L'association ne compte désormais plus que 330 adhérents. « *Il faut que nous soyons plus nombreux pour avoir du poids vis-à-vis des autorités* », a martelé le vice-président, Max André.

MARIELLE VALMALETTE
mvalmalette@varmatin.com

1. Nous reviendrons plus en détail sur ce sujet dans une prochaine édition.

